



IMPLANTATION



- LEGENDE**
- Toutes les dimensions sont à titre indicatif et non contraignantes;
 - La description dans le cahier des charges commercial a la priorité sur les plans commerciaux;
 - Des adaptations nécessaires sont possibles en fonction des autorisations et pour des raisons techniques, architecturales et/ou constructives;
 - Les plans ne peuvent pas être copiés et restent la propriété intellectuelle du promoteur;
 - Les unités sont livrées "casco"
 - La position des arrivées des impétrants est sous réserve de la validation des sociétés d'impétrants.

